



**EXTRAIT DE LA NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE (Art. L.2121-12 CGCT)  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2022**

**Approbation du budget supplémentaire 2022 de la Commune**

---

***Monsieur le Maire rapporte :***

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-1 et suivants ;

Vu la délibération du 27/01/2022 relative à l'adoption du budget primitif 2022 du budget principal de la commune de Pérois ;

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux, le budget supplémentaire de l'exercice 2022 permet :

- d'effectuer la reprise des résultats de clôture au 31 décembre 2021 ;
- d'ajuster les crédits votés au budget primitif 2022 ;

L'ensemble des propositions d'inscription de dépenses et de recettes conduit à :

- une augmentation des recettes de fonctionnement de **796 693,66 €** correspondant aux inscriptions suivantes :

- l'intégration du résultat de fonctionnement reporté : 678 038,66 €,
- l'ajustement des recettes des taxes foncières suite à la notification par l'Etat (+ 97 657,00 €) et des allocations compensatrices (+ 12 505,00 €)
- l'ajustement de la Dotation de Solidarité Rurale – DSR (+ 11 316,00) et de la Dotation Nationale de Péréquation- DNP (- 2 823,00 €) suite à la notification par l'Etat ;

- une augmentation des dépenses de fonctionnement pour un montant de **246 000,00 €** correspondant à des ajustements notamment en matière :

- de dépenses courantes nouvelles ou liées à la hausse des prix des matériaux et à la crise des composants dans le cadre du contexte international ;
- d'animation (50 ans de l'école taurine, repas républicain, accueil du jumelage, lâcher de taureaux...) ;
- de choix d'externalisation des espaces verts ;
- de pénalité loi SRU suite à la notification de l'Etat.

L'équilibre se faisant par l'ajustement du virement à la section d'investissement (**519 193,66 €**).

- une augmentation des recettes d'investissement d'un montant total de **2 020 296,19 €** correspondant à :

- l'intégration de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2021 (compte 1068) pour 1 473 602,53 € ;
- la prise en compte des restes à réaliser pour un montant de 17 500,00 € ;
- une subvention de la CAF pour l'acquisition d'un minibus de 10 000 € et le virement de la section de fonctionnement susmentionné.

- une hausse des dépenses d'investissement de **2 020 296,19 €**, correspondant principalement à :

- L'intégration du déficit d'investissement reporté de 2021 pour **1 139 746,73 €** ;
- La prise en compte des restes à réaliser pour un montant de **351 355,80 €** ;
- une ACI de **356 625,00 €** qui sera bonifiée par Montpellier Méditerranée Métropole ;
- un surcoût pour le parking de l'encierro dû à une évolution du programme (création d'un espace vert) ;
- divers acquisitions immobilières (préemption Faïsses, grange derrière la mairie)
- divers investissements d'entretien du patrimoine et des espaces publics et d'amélioration des services aux usagers et habitants (minibus, façades, potence de remplissage, mise aux normes des archives, rosace de l'église, bornes festivités, vidéo protection, voilages grand rue, automatisation des gymnases...)
- une diminution de **356 680,34 €** à l'article 2111 en raison d'investissements fonciers reportés.

SECTION	SENS	TYPE	CHAPITRE		DEPENSE	RECETTE	
		Ordre entre sections	023	Virement à la section d'investissement	519 193,66		
		Réel	014	Atténuations de produits	31 500,00		
			011	Charges à caractère général	246 000,00		
	<b>Total D</b>					<b>796 693,66</b>	
	Recettes	Réel	002	Résultat de fonctionnement reporté		678 038,66	
			731	Fiscalité		97 657,00	
			74	Dotations participations		20 998,00	
	<b>Total R</b>						<b>796 693,66</b>
	<b>Total Fonctionnement</b>					<b>796 693,66</b>	<b>796 693,66</b>

SECTION	SENS	TYPE	CHAPITRE		DEPENSE	RECETTE	
Investissement	Dépenses	Réel	001	Déficit	1 139 746,73		
			20	Immobilisations incorporelles	2 349,00		
			204	Subventions d'équipement versées	483 625,00		
			21	Immobilisations corporelles	394 575,46		
	<b>Total D</b>					<b>2 020 296,19</b>	
	Recettes	Ordre entre sections	021	Virement de la section de fonctionnement		519 193,66	
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
		Réel	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
			10	Excédent capitalisé		1 473 602,53	
			13	Subventions d'investissement		27 500,00	
	<b>Total R</b>						<b>2 020 296,19</b>
	<b>Total Investissement</b>					<b>2 020 296,19</b>	<b>2 020 296,19</b>
	<b>Total général</b>					<b>2 816 989,85</b>	<b>2 816 989,85</b>

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Adopter le budget supplémentaire 2022 de la commune qui intègre notamment les résultats de 2021